



TP D'ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

Mandataire : PFP.A.ARLES

Commande publique Filières Stratégiques 2021-2022

PRESENTATION DU METIER / DES METIERS VISES

- **Filière** : Silver Economy, Santé, Accompagnement
- **Code(s) NSF** : 330t - Réalisation de services sanitaires et sociaux
- **Code(s) ROME** : Code K1302 Assistance auprès d'adultes. K1303 Assistance auprès d'enfants - K1304 Services domestiques K1305 Intervention sociale et familiale.
- **Formacode** : 42056
- **Descriptif** : L'ADVF intervient ponctuellement ou régulièrement pour **faciliter la vie** quotidienne de **personnes dites « fragilisées »** comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite.
Cela se traduit par des services tels que l'assistance pour **l'hygiène corporelle, l'alimentation, le bien-vivre dans la société, la prise en charge de leurs jeunes enfants, l'entretien de leur cadre de vie.**
L'ADVF assure ses fonctions de **façon autonome et s'adapte à des contextes familiaux différents.** Il (elle) veille à prendre en compte la personne dans sa globalité, à établir des relations interpersonnelles. Selon la situation de la personne, il (elle) peut **intervenir en complémentarité avec des professionnels** de la santé, des travailleurs sociaux et d'autres aides à domicile.
- **Contraintes**
Les horaires de travail sont variables et atypiques (amplitude horaire supérieure à 12h, travail le week-end et jours fériés, et les emplois du temps sont variables ce qui nécessite une organisation.
Contraintes de travail avec des logiques différentes (personne accompagnée, famille, équipe, employeur)
Mobilité nécessaire (permis de conduire + véhicule)
- **Les emplois/ débouchés**
Cet emploi appartient aux métiers dits des services à la personne (SAP).
Le métier d'ADVF s'exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives.
Il peut s'exercer auprès d'un seul ou plusieurs employeurs :
 - **en emploi direct ou en mandataire**, l'employeur étant alors la personne aidée ;
 - **ou en mode prestataire**, les employeurs étant les associations ou les entreprises d'aide à domicile.
- **Poursuites de formation** : essentiellement dans le secteur sanitaire ou social, CAP AEPE, Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES), Diplôme d'état d'assistant familial (DEAF), Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS), Assistant de vie dépendance (ADVD)...



PUBLICS :

- Tout public - Etre âgé de 18 ans
- Être capable de lire, écrire (niveau 6ème- 5ème ou équivalent)
- Bénéficiaire d'une prescription reconnue par la Région,
- Remplir les pré-requis exigibles pour accéder à la qualification visée,

PRE-REQUIS

- Avoir les qualités requises pour l'accompagnement des personnes en situation de fragilité : facilité de communication, empathie, capacité d'autonomie, de patience et d'organisation.
- Être mobile,
- Aptitude au travail auprès des personnes fragilisées, vulnérables, dépendantes,
- Niveau souhaité : savoir s'exprimer par écrit et oralement, niveau 6 ème- 5 ème

CONTENUS

Objectif : qualifier des professionnels compétents dans le service d'aide à la personne.

1. Entretien le logement et le linge d'un particulier :

- Repérer et connaître le cadre de l'intervention de l'ADVF
- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage, dans le cadre de la prescription
- Organiser avec la personne les actes à accomplir, en favorisant son autonomie, et en respectant les règles d'hygiène,
- Mettre en œuvre les techniques professionnelles appropriées dans l'entretien du logement, du linge

2. Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien :

- Organiser avec la personne la réalisation du quotidien (toilette, repas, déplacement)
- Mettre en œuvre les techniques professionnelles appropriées dans la préparation des repas et des courses,
- Respecter les goûts, les habitudes et les ressources de la personne accompagnée dans le cadre de l'intervention.
- Prévenir les risques et être en capacité d'alerter face aux situations en préservant la santé des personnes.

3. Relayer les parents dans la prise en charge de leur (s) enfant (s) à domicile :

- Etablir une relation professionnelle avec les parents,
- Organiser l'intervention avec un ou plusieurs enfants, en favorisant leur autonomie, et en assurant la sécurité.
- Prévenir les risques et être en capacité d'alerter face aux situations d'urgence,
- Accompagner les apprentissages de base des enfants et leur socialisation dans leurs activités,

Les éléments transversaux aux 3 CCP sont traités tout au long de la formation : Responsabilité sociale et citoyenneté, Développement Durable, développement du réseau professionnel.



DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Lieu de formation : Centre de formation Les Chênes, 524 avenue du Pont des Fontaines-84200 Carpentras
- Date : **11 Octobre 2021 au 6 Mai 2022**
- Durée : **840 heures dont 595 heures en centre et 245 heures en entreprise**
- Conditions particulières : stage obligatoire,
- Individualisation de la formation avec possibilité de remise à niveau (projet Voltaire)

CERTIFICATION : Titre professionnel de niveau V – Certification La DIRECCTE

Mise en situation professionnelle :

Entretien technique :

Délibération avec prise en compte de :

- Livret des évaluations passées en cours de formation,
- Dossier Professionnel (DP),

CONDITIONS D'ADMISSION de l'organisme de formation

- ✓ Information collective avec prescription,
- ✓ Présentation du dossier d'inscription (CV, lettre de motivation, prescription...)
- ✓ Entretien de motivation

CONDITIONS PARTICULIERES

Remplir les conditions de pré requis et répondre aux conditions d'admission.

LIEU ET MODALITE D'INSCRIPTIONS

- Coordonnées : 04.90.63.98.71
Adresse mail : contact@formation-leschenes.fr
- Date limite dépôt de dossier : **9 Septembre 2021**
- Date information collective et entretiens oraux de sélections :
 - **26 Aout 2021 à 10 h**
 - **9 Septembre 2021 à 9 h 30**
- Envoi des résultats **au 30 Septembre 2021**